

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 mars 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Le compte administratif 1996, que je vous propose d'approuver, constate les réalisations à la clôture de l'exercice 1996, le 31 décembre 1996 pour la section d'investissement et le 28 janvier 1997, après la journée complémentaire, pour la section de fonctionnement.

En 1996, pour faciliter le passage en M 14, des régularisations d'écritures comptables ont été nécessaires et ont alourdi la masse budgétaire de plus d' un milliard de francs.

Les dépenses totales ont atteint 6 611 MF pour une prévision de 7 648,2 MF, soit 86 % de taux de réalisation.

Elles se répartissent en :

- 3 739,1 MF en fonctionnement dont 257,3 MF de régularisation en subventions d'avances versées au début des années 1980 au SYTRAL. L'analyse n'a de signification que si ces sommes sont corrigées. Il convient de rapprocher 3 481,8 MF pour 1996 à 3 530,8 MF pour 1995, soit 49 MF de moins,

- 2 871,9 MF en investissement dont 446 MF de régularisation comptable. La prévision budgétaire initiale était de 3 742 MF sur 1996 alors qu'elle était de 4 248 MF en 1995, soit 506 MF de moins. Hors mouvements financiers, la réalisation 1995 était de 2 067 MF, celle de 1996 est de 1 464 MF. Cette tendance provient principalement de la diminution des investissements liés au tronçon nord du périphérique (556 MF en 1995 et 165 MF en 1996) mais aussi des intempéries de novembre 1996 qui ont freiné la réalisation des investissements en fin d'année.

Parallèlement, les recettes s'élèvent globalement à 6 508,7 MF pour une prévision totale de 7 499,6 MF. Elles se ventilent en :

- 3 737,1 MF en fonctionnement, soit 148,3 MF de plus qu'en 1995 (3 588,8 MF). Le produit fiscal, y compris les compensations versées par l'Etat (2 466,8 MF), a été supérieur de 77 MF à celui de 1995 (2 389,6 MF) à pression fiscale constante,

- 2 771,6 MF en investissement avec 704 MF de régularisations comptables, 270 MF d'emprunt pour le préfinancement du FCTVA, 203,5 MF seulement d'emprunts nouveaux à long terme, laissant sans réalisation un crédit prévu d'emprunts à long terme de 722 MF.

Compte administratif 1996 - budget principal - synthèse (en F) - tableau n° 1 -

en francs	investissement	fonctionnement	Total
recettes			
budget primitif 1996	2 271 945 901,00	3 662 370 716,00	5 934 316 617,00
total des prévisions	3 812 268 123,30	3 683 264 001,91	7 495 532 125,21
réalisations	2 771 581 051,22	3 737 130 877,15	6 508 711 928,37
taux de réalisation	72,70%	101,46%	86,83%
dépenses			
budget primitif 1996	2 271 945 901,00	3 662 370 716,00	5 934 316 617,00
total des prévisions	3 742 007 663,02	3 906 233 011,33	7 648 240 674,35

réalisations	2 871 918 730,57	3 739 090 860,63	6 611 009 591,20
taux de réalisation	76,75%	95,72%	86,44%
résultats de l'exercice	-100 337 679,35	-1 959 983,48	-102 297 662,83
résultats antérieurs reportés	-74 260 460,28	222 969 009,42	148 708 549,14
résultats de clôture	-174 598 139,63	221 009 025,94	46 410 886,31

L'année 1996 s'est achevée avec un excédent global de clôture de 46,4 MF (148,7 MF fin 1995), signe du bon ajustement de l'équilibre financier entre dépenses et recettes.

Par ailleurs, le compte administratif 1996 est le dernier présenté en comptabilité M12, l'exercice 1997 devant voir l'application de la M14. Pour faciliter cette transition, les crédits restant à réaliser, à la fin de 1996, ne feront pas l'objet de reports mais seront, en tant que besoin, présentés comme des propositions nouvelles du budget supplémentaire 1997.

Au cours de l'exercice 1997, 57 499 mandats de dépenses et 7 787 titres de recettes ont été émis au budget principal sur 3 079 lignes de crédit.

La prévision budgétaire a été modifiée par 1 757 virements et 808 décisions modificatives, qui vous ont été soumises au fur et à mesure.

Le délai moyen de mandatement a été raccourci d'un jour par rapport à 1995, il est de 16 jours. Le délai de paiement entre la date d'arrivée de la facture à la Communauté et du crédit du compte du fournisseur peut être estimé à 30 jours.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- LES DEPENSES

L'exercice 1996 s'est achevé pour la section de fonctionnement avec une réalisation des dépenses globales de 3 739 090 860,63 F, montant supérieur de 208 MF aux dépenses réalisées en 1995. Le taux de réalisation atteint 95,72 %, en hausse de 1 % par rapport à l'exercice précédent (94,77 %).

Hors prélèvement et amortissements et hors régularisation comptable des avances du SYTRAL (257,3 MF), les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 887 MF. La variation globale est de 3,17 % (+ 88,8 MF) par rapport à l'année précédente. Elle s'infléchit légèrement à 3,11 %, hors charges de personnel. A périmètre comparable, les dépenses réelles de fonctionnement par habitant sont de 2 491 F, maintenues à un niveau proche de celui de 1995.

Ces résultats mettent en évidence une maîtrise renforcée de la gestion et se démarquent du contexte général de progression des charges de fonctionnement des administrations locales.

Compte administratif 1996 - budget principal - section de fonctionnement - dépenses en MF - évolution des réalisations entre les exercices 1995 et 1996 - tableau n° 2

Réalizations au compte administratif	Années		Variation		
	1995	1996	Montant	Hors régularisation SYTRAL	
				Montant	%
total mouvements réels (1)	2 798,054	3 144,207	+ 346,153	+ 88,829	+ 3,2
dont personnel	965,067	996,823	+ 31,756	+ 31,756	+ 3,3
total des dépenses courantes hors personnel	1 832,987	2 147,384	+ 314,397	+ 57,073	+ 3,1
amortissements	286,671	352,917	+ 66,246	+ 66,246	+ 23
prélèvement	446,064	(*)241,966	- 204,098	+ 53,202	+ 12
total autofinancement brut (2) (mouvements d'ordre)	732,735	594,883	- 137,852	+ 119,448	+ 16
total budget (1+2)	3 530,789	3 739,091	+ 208,302	n.s.	n.s.

La principale cause de baisse du prélèvement est la régularisation des avances au SYTRAL. Le niveau du prélèvement ressort à 242 MF.

Plutôt qu'une analyse comptable, les éléments présentés privilégient une analyse selon la destination des dépenses réalisées. Sont ainsi mises en valeur les principales activités quotidiennes de service à la population (propreté, voirie, incendie, etc.), la gestion de la dette et les cotisations, participations et subventions.

1 - Les cotisations, participations et subventions

- la participation versée au SYTRAL :

Portée à 385 MF, la contribution de la Communauté urbaine aux charges du SYTRAL progresse de 1,42 %, soit + 5,4 MF. La même ligne enregistre également la régularisation déjà évoquée précédemment (257 MF).

Hormis le SYTRAL, et pour 184 MF au total, la Communauté a réparti ses concours dans des domaines variés et décrits ci-dessous :

- l'environnement :

à hauteur de 116 MF, la contribution toutes taxes comprises du budget principal pour la collecte des eaux pluviales reste identique à l'année précédente.

Une participation de près de 5 MF est versée au syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion du parc et du lac de Miribel-Jonage (SYMALIM) auquel la Communauté urbaine adhère depuis octobre 1994.

Le soutien financier à la collecte des encombrants pour les communes non desservies par une déchèterie est poursuivi. Au total, une somme de 3,17 MF est attribuée, dont 1,37 MF à la ville de Lyon. Sont concernées onze communes du Grand Lyon et six arrondissements de Lyon.

- l'aménagement urbain :

l'enveloppe versée à l'Agence d'urbanisme, fixée pour 1996 à 20,5 MF, a été majorée de 2,2 MF dont 1 MF à titre exceptionnel comme financement complémentaire de l'exercice 1995.

- le développement et le rayonnement :

les participations consenties par la Communauté urbaine ont été maintenues ou renforcées pour :

- l'ADERLY	8,35 MF
- l'INGUL	1,33 MF
- le Bureau des congrès	1,07 MF
- l'Office du tourisme	3 MF (+ 1 MF)

Par ailleurs, par délibération du 22 mai 1995, la Communauté a donné son accord pour sa participation au financement des travaux de modernisation du parc des expositions de Chassieu. Par convention en date du 4 juin 1996, il a été décidé, entre la Communauté urbaine et l'association COFIL, du versement d'une subvention de 9,9 MF en deux acomptes dont 7 MF au titre de 1996.

La Communauté urbaine a également soutenu l'installation sur son territoire de l'Agence du médicament par une contribution de (1,5 MF).

En outre, elle a subventionné le comité social du personnel, principalement pour ses activités d'oeuvres sociales. Sa dotation s'élève à 7,56 MF.

2 - Les dépenses de personnel : 996,8 MF

L'effectif communautaire peut être considéré stabilisé depuis 1990.

Passant de 965 MF en 1995 à 996,8 MF en 1996, l'augmentation de ce poste de 3,29 % par rapport à 1995 (+ 31,7 MF) est modéré en raison d'un effectif moyen proche sur les deux années (5 234 agents en 1995 pour 5 246 en 1996) et de l'absence de mesures particulières.

La rémunération principale progresse néanmoins de 19,6 MF (+ 2,9 %). L'effet report des accords Durafour et la revalorisation de la valeur du point d'indice intervenus dans le courant de l'année 1995, qui ont pesé en année pleine sur 1996, expliquent cette évolution (coût estimé à 11 MF).

L'influence du glissement vieillesse technicité, avec une ancienneté moyenne des personnels d'environ 15 ans, peut être évaluée à 5,5 MF.

Par ailleurs, les rémunérations des apprentis et des bénéficiaires d'un contrat emploi solidarité ou consolidé s'établissent à 7,8 MF en progression de 5,3 % par rapport à 1995.

Les charges patronales progressent de 2,72 % dans des proportions équivalentes aux traitements (+ 6,3 MF). Les primes représentent 53 MF, comme en 1995.

3 - La dette communautaire

Les intérêts de la dette, en baisse de 2,37 MF par rapport à 1995, s'élèvent à 276,6 MF.

L'encours consolidé de la dette au 31 décembre 1996, hors dette des eaux, est évalué à 4 833 MF, en diminution de 212 MF.

Ces résultats proviennent essentiellement du recours très modéré à l'emprunt à long terme avec 203,5 MF d'emprunts nouveaux contractés en 1996 et d'un amortissement important d'emprunts existants comprenant notamment des emprunts *in fine* pour 84 MF.

4 - les dépenses de propreté : environ 804 MF (dont 465 MF de dépenses directes, cf. ci-après, et 339 MF de frais de personnel)

L'enveloppe affectée à l'activité du service s'est fortement accrue en six ans et traduit l'action soutenue de la Communauté urbaine en faveur de l'environnement et de la qualité de vie ainsi que le renforcement des contraintes juridiques.

En 1996, le budget de la propreté affiche un taux de réalisation de 96,19 % et une variation 1996-1995 de 8,07 % (+ 35 MF) qu'il est nécessaire d'expliquer.

Ces résultats prennent en compte par un report de crédits 1995 de 18 MF, la facturation de prestations exécutées à la fin de l'exercice 1995 parvenue tardivement, à la suite des grèves de décembre 1995.

La croissance des dépenses à périmètre constant est donc de l'ordre de 4 % seulement.

L'activité du service se concentre sur trois postes que l'on peut analyser comme suit :

- le nettoyage (124,3 MF de dépenses directes)

La Communauté urbaine fait dans ce domaine un effort particulier pour maintenir des prestations de qualité.

Pour le nettoyage de l'espace public, les travaux confiés aux entreprises atteignent un montant de 88,55 MF. La progression de 3 MF s'explique par la prise en charge de voies et d'espaces nouvellement créés (Cité internationale par exemple).

Le coût du nettoyage des 220 marchés alimentaires du Grand Lyon s'établit à 24,66 MF, en augmentation de 1 MF.

Le déneigement des voiries s'est élevé à 15,6 MF, volume quasiment identique à celui de 1995.

- l'enlèvement des ordures ménagères (95,11 MF de dépenses directes)

La collecte des ordures ménagères s'organise sur 217 circuits, partagés entre collecte en régie et collecte par les entreprises. Le tonnage collecté en 1996 - 401 127 tonnes - a évolué de 0,7 %. Le coût de la collecte a été globalement maîtrisé. Pour les seules entreprises, il est évalué à 95,1 MF et il reste identique au coût de 1995, malgré l'extension des parcours, l'amélioration des fréquences et la multiplicité des types de collectes. Le coût moyen global par tonne d'ordures ménagères collectée est estimé à 568 F.

La collecte moyenne d'ordures ménagères, par habitant et par an, peut s'établir à 362 kg de déchets.

A compter de novembre 1996, la collecte sélective a été introduite à Oullins, Mions et Lyon 4°. Son incidence financière ne deviendra significative qu'en 1997 notamment en raison des intempéries de novembre et décembre.

- le traitement et la valorisation des déchets (177,65 MF de dépenses directes)

En 1996, les dépenses directes pour le traitement et la valorisation des déchets du Grand Lyon ont atteint 177,6 MF. Leur progression se situe à près de 15 %, soit un montant de 23 MF.

Soumis à une législation et des règles de sécurité toujours plus contraignantes ainsi qu'à une taxation évolutive, ce secteur a supporté, en 1996, les incidences financières liées à la mise en conformité du traitement des fumées de l'usine de Rillieux la Pape. L'arrêt des fours de l'usine nord et les interventions lourdes sur les chaudières de l'usine sud, endommagées par l'élévation grandissante du pouvoir calorifique des déchets et la lourde charge d'exploitation, ont généré un délestage important vers les centres d'enfouissement technique, soit 50 911 tonnes, et un coût de 23 MF.

Par voie de conséquence, le tonnage d'ordures ménagères incinérées n'a été que de 409 700 tonnes, inférieur de 25 000 tonnes à 1995. Pour mémoire, le tonnage nominal des deux usines d'incinération de la Communauté urbaine est estimé à 450 000 tonnes.

Le coût moyen global d'incinération d'une tonne d'ordures ménagères peut être évalué à 461,43 F.

La Communauté urbaine a mis à la disposition de ses habitants 12 déchèteries. Les entrées dans les déchèteries, en progression constante, témoignent du succès de ces équipements de qualité. Les 86 000 entrées supplémentaires comptabilisées en 1996 portent leur nombre à plus de 670 000. Le tonnage réceptionné et traité a atteint 55 706 tonnes, soit 7 536 tonnes de plus qu'en 1995. Les frais de fonctionnement ont progressé en conséquence de 4,76 MF, pour atteindre un montant de 40,95 MF.

En 1996, le coût moyen de collecte et de traitement d'une tonne de déchets reçus en déchèterie peut être estimé à 504,60 F.

Les différentes taxes payées par la Communauté pour l'usine sud et les centres d'enfouissement technique, notamment à l'ADEME et à l'Agence de l'eau, se sont élevées à 5,767 MF (+ 2,026 MF).

5 - Les dépenses de voirie : 355 MF (dont 231 MF de dépenses directes, cf. ci-après, et 124 MF de frais de personnel)

La réalisation du budget 1996 pour l'entretien de la voirie est de 94,69 %. La variation 1995-1996 se situe à 9,59 %.

Rétrospectivement, le poste de la voirie a connu sur cinq ans une évolution inférieure à la moyenne des autres postes, signe d'une gestion améliorée et de la recherche continue de mesures d'économies.

En 1996, des économies sensibles sont constatées sur les matériels de voirie (- 3 MF) et sur les locations de matériels (- 1,28 MF).

L'analyse qui suit précise les évolutions les plus significatives.

- les plantations d'arbres d'alignement (18,39 MF de dépenses directes)

L'entretien et le renouvellement des arbres ont nécessité, en 1996, un financement supplémentaire de plus de 2 MF. Depuis cinq ans, la communauté urbaine de Lyon a mis en oeuvre une véritable politique de l'arbre dans la ville avec, pour objectifs, l'amélioration de la qualité et la pérennisation du patrimoine arboré.

Au cours de l'année 1996, 15 000 arbres ont été taillés, les traitements sanitaires systématiques et le désherbage ont bénéficié à 40 000 pieds d'arbres. Un programme de recherche appliquée sur les plantations d'alignement a été mis en place à la Communauté ; les villes de Lyon et de Villeurbanne, le conseil général du Rhône sont associés à cette démarche.

Le coût annuel d'entretien d'un arbre d'alignement est estimé à 300 F environ.

- la signalisation lumineuse (28 MF de dépenses directes)

Les dépenses pour la signalisation lumineuse ont progressé de 3 MF environ pour favoriser la régularisation du trafic.

Les travaux de sécurité et d'entretien des deux tunnels de l'agglomération ont entraîné une dépense de 7,769 MF (4,28 MF en 1995).

- l'entretien des trottoirs (37 MF de dépenses directes)

L'entretien des trottoirs a coûté 37 MF, soit 3 MF de plus qu'en 1995. La surface des trottoirs traitée, notamment en asphalte ou en enrobés, est évaluée à 369 000 mètres carrés.

L'entretien des voiries s'est élevé à 49,8 MF (+ 2,95 MF). Les travaux de marquage au sol se sont étendus sur une surface de 92 500 mètres carrés.

6 - Le développement urbain : environ 92 MF (dont 26,2 MF de dépenses directes, cf. ci-après, et 65,7 MF de frais de personnel)

En 1996, le département du développement urbain a subi une modification dans sa structure avec l'intégration à la direction de la logistique et des bâtiments du centre des données urbaines. Ce changement est responsable pour une grande part de la baisse de son budget réalisé à hauteur de 26,17 MF (- 6 MF).

Par ailleurs, une progression sensible affecte les postes politiquement prioritaires tels que :

- les études sur le développement économique : 1,15 MF (+ 45 %),
- l'écologie et l'environnement : 3,54 MF,
- le développement social des quartiers défavorisés : 8,294 MF (+ 6,32 %),
- les opérations programmées de l'habitat dans leur phase opérationnelle : 3,94 MF (+ 22,7 %).

7 - Les dépenses d'incendie et secours : 339 MF (dont 43,7 MF de dépenses directes, cf. ci-après, et 295,4 MF de dépenses de personnel).

Les dépenses directes de fonctionnement d'incendie et secours ont atteint, en 1996, 43,73 MF, en progression de 5,9 MF. Elles se répartissent en 3 postes principaux :

- l'habillement : 5,87 MF (-2,13 %),
- l'entretien des bâtiments : 8,8 MF (-0,8 %).
- les vacations des sapeurs-pompiers volontaires : 9,3 MF. Leur évolution (+ 2,35 MF) est imputable à l'ouverture des centres d'intervention de Décines Charpieu et de Feyzin et du fonctionnement en année pleine des centres ouverts antérieurement.

**Compte administratif 1996 - budget principal - section de fonctionnement - détail des dépenses (en MF) -
tableau n° 3 -**

	Libellé	Prévisions	Réalisations	taux réalisatio n (%)	Prévu	taux de répartitio n (%)
60	denrées et fournitures consommées	100 767 307,70	96 661 106,63	95,93 %	4 106 201,07	2,59 %
	- habillement	11 058 052,11	10 916 888,72	98,72 %	141 163,39	0,29 %
	- carburants	15 974 127,88	15 850 588,38	99,23 %	123 539,50	0,42 %
	- combustibles	3 145 853,82	3 089 530,28	98,21 %	56 323,54	0,08 %
	- fournitures de voirie	21 337 918,35	20 655 807,07	96,80 %	682 111,28	0,55 %
	- fournitures de bureau	3 711 293,64	3 221 202,60	86,79 %	490 091,04	0,09 %
	- autres	45 540 061,90	42 927 089,58	94,26 %	2 612 972,32	1,15 %
61	frais de personnel	1 013 835 173,02	996 823 504,22	98,32 %	17 011 668,80	26,66 %
	- rémunération	767 133 558,02	756 037 925,86	98,55 %	11 095 632,16	20,22 %
	- charges patronales	246 701 615,00	240 785 578,36	97,60 %	5 916 036,64	6,44 %
62	impôts et taxes	38 592 274,79	31 835 553,10	82,49 %	6 756 721,69	0,85 %
	- versement transport	9 070 182,00	8 362 793,49	92,20 %	707 388,51	0,22 %
	- taxes foncières	12 088 249,20	12 065 881,34	99,81 %	22 367,86	0,32 %
	- autres impôts	17 433 843,59	11 406 878,27	65,43 %	6 026 965,32	0,31 %
63	travaux et services extérieurs	734 765 827,42	704 913 594,43	95,94 %	29 852 232,99	18,85 %
	- loyers charges locatives	31 177 188,39	28 859 175,68	92,57 %	2 318 012,71	0,77 %
	- entretien de bâtiments	44 057 781,43	41 182 043,85	93,47 %	2 875 737,58	1,10 %
	- entretien voirie et réseaux	242 245 377,91	234 303 178,27	96,72 %	7 942 199,64	6,27 %
	- autres entretiens. (terrains, matériel.)	24 208 020,58	22 005 280,87	90,90 %	2 202 739,71	0,59 %
	- travaux d'exploitation à l'entreprise (dont ordures ménagères et nettoyage)	286 178 499,25	278 406 315,02	97,28 %	7 772 184,23	7,45 %
	- acquisition de matériel, outillage, mobilier	7 594 652,74	7 287 479,90	95,96 %	307 172,84	0,19 %
	- électricité, eau, gaz	34 275 504,63	31 558 030,70	92,07 %	2 717 473,93	0,84 %
	- travaux pour compte de tiers	46 389 368,49	45 755 458,79	98,63 %	633 909,70	1,22 %
	- assurances	18 639 434,00	15 556 631,35	83,46 %	3 082 802,65	0,42 %
64	participations et prestations au bénéfice de tiers	845 869 281,48	840 624 003,43	99,38 %	5 245 278,05	22,48 %
	- cotisations, participations	814 516 430,35	812 378 829,90	99,74 %	2 137 600,45	21,73 %
	- remboursements de frais divers	15 971 504,23	13 680 337,86	85,65 %	2 291 166,37	0,37 %
	- prestations diverses	15 381 346,90	14 564 835,67	94,69 %	816 511,23	0,39 %
65	allocations-subventions	39 818 684,31	36 892 775,76	92,65 %	2 925 908,55	0,99 %
	- subventions	15 956 863,67	13 994 459,78	87,70 %	1 962 403,89	0,37 %
	- allocations diverses	23 861 820,64	22 898 315,98	95,96 %	963 504,66	0,61 %

66	frais de gestion générale et transport	189 905 006,63	146 880 066,39	77,34 %	43 024 940,24	3,93 %
	- fêtes et cérémonies	6 995 591,91	2 950 010,21	42,17 %	4 045 581,70	0,08 %
	- frais de transport	4 545 456,20	3 208 726,72	70,59 %	1 336 729,48	0,09 %
	- prestations de service (études, audits, consultants, informatique)	126 837 048,13	105 380 711,36	83,08 %	21 456 336,77	2,82 %
	- autres frais de gestion générale	24 327 552,45	20 662 804,99	84,94 %	3 664 747,46	0,55 %
	- indemnités, frais de missions des élus	15 508 488,38	14 677 813,11	94,64 %	830 675,27	0,39 %
	- sûreté budgétaire	11 690 869,56	0,00		11 690 869,56	0,00 %
67	frais financiers	327 434 054,64	285 265 578,61	87,12 %	42 168 476,03	7,63 %
	- dont intérêts des emprunts	325 406 230,57	283 279 595,74	87,05 %	42 126 634,83	7,58 %
68	dotation aux amortissements	367 654 725,00	352 917 576,59	95,99 %	14 737 148,41	9,44 %
69	charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00 %	0,00	0,00 %
82	résultats antérieurs	5 624 319,69	4 310 744,82	76,64 %	1 313 574,87	0,12 %
83	prélèvement	241 966 356,65	241 966 356,65	100,00 %	0,00	6,47 %
	totaux	3 906 233 011,33	3 739 090 860,63	95,72 %	167 142 150,70	100,00 %

- LES RECETTES

Les recettes globales de la section de fonctionnement s'élèvent à 3 737,1 MF et progressent de 4,13 % par rapport à 1995, soit 148,3 MF.

La réalisation des recettes de la section de fonctionnement s'est caractérisée par :

- un taux de réalisation de 101,46 %, supérieur à celui de 1995 (100,79 %),
- un dépassement de recettes de 53,9 MF par rapport à la prévision.

Compte tenu du changement de système informatique comptable, aucun report n'a été admis, en tant que tel. Les restes à réaliser étudiés au cas par cas feront éventuellement l'objet de propositions nouvelles au budget supplémentaire 1997.

Compte administratif 1996 - budget principal - section de fonctionnement - détail des recettes - (en F) tableau n°4 -

	Libellé	Prévision 96	Réalisé 96	Taux de réalisation	Prévu-réalisé	Taux de répartition
70	produits de l'exploitation	500 256 470,00	511 825 317,17	102,31 %	-11 568 847,17	13,70 %
	- taxe d'enlèvement des ordures ménagères	402 000 000,00	404 655 674,00	100,66 %	-2 655 674,00	10,83 %
	- réfection d'emplacements de tranchées	45 000 000,00	48 055 517,34	106,79 %	-3 055 517,34	1,29 %
	- vente d'énergie	29 143 000,00	29 250 812,64	100,37 %	-107 812,64	0,78 %
	- taxe d'usage des abattoirs	4 000 000,00	4 423 383,78	110,58 %	-423 383,78	0,12 %
	- autres produits d'exploitation	20 113 470,00	25 439 929,41	126,48 %	-5 326 459,41	0,68 %

71	produits domaniaux	42 746 925,60	47 620 207,88	111,40 %	-4 873 282,28	1,27 %
	- redevance service concédé EDF	17 000 000,00	16 624 640,87	97,79 %	375 359,13	0,44 %
	- redevance versée par la CGE	435 000,00	393 083,44	90,36 %	41 916,56	0,01 %
	- loyers	18 177 000,00	23 788 784,17	130,87 %	-5 611 784,17	0,64 %
	- redevance SOGELY	2 000 000,00	2 000 000,00	100,00 %	0,00	0,05 %
	- occupation du domaine public	1 618 652,40	1 325 164,67	81,87 %	293 487,73	0,04 %
	- autres produits	3 516 273,20	3 488 534,73	99,21 %	27 738,47	0,09 %
72	produits financiers	14 569 290,54	19 054 162,90	130,78 %	-4 484 872,36	0,51 %
	- intérêts des prêts	11 100,00	3 825 794,30	NS	-3 814 694,30	0,10 %
	- redevance parcs de stationnement	293 000,00	264 067,56	90,13 %	28 932,44	0,01 %
	- redevance CIBEVIAL	2 000 000,00	2 048 516,21	102,43 %	-48 516,21	0,05 %
	- redevance parc Part-Dieu	12 100 000,00	11 044 242,98	91,27 %	1 055 757,02	0,30 %
	- autres	165 190,54	1 871 541,85	1 132,96 %	-1 706 351,31	0,05 %
73	remboursements, subventions, participations	67 894 527,84	72 928 343,70	107,41 %	-5 033 815,86	1,95 %
	- dette récupérable	0,00	77 192,09		-77 192,09	0,00 %
	- recouvrement sur traitements	6 498 378,85	8 065 637,04	124,12 %	-1 567 258,19	0,22 %
	- recouvrement sur charges salariales	8 646 387,30	9 413 177,46	108,87 %	-766 790,16	0,25 %
	- formation	0,00	200 078,00		-200 078,00	0,01 %
	- frais de gestion CELP	14 700 000,00	15 950 892,23	108,51 %	-1 250 892,23	0,43 %
	- financement des travaux pour collègues	0,00	0,00		0,00	0,00 %
	- tranchées	3 000 000,00	7 275 226,16	242,51 %	-4 275 226,16	0,19 %
	- autres remboursements et participations	35 049 761,69	31 946 140,72	91,15 %	3 103 620,97	0,85 %
74	dotation	541 024 945,00	542 256 930,00	100,23 %	-1 231 985,00	14,51 %
	- dotation globale de fonctionnement	540 624 945,00	541 594 425,00	100,18 %	-969 480,00	14,49 %
	- dotation générale de décentralisation	400 000,00	662 505,00	165,63 %	-262 505,00	0,02 %
77	centimes et taxes assimilées	2 440 234 841,00	2 466 808 825,00	101,09 %	-26 573 984,00	66,01 %
	- fiscalité	2 235 017 673,00	2 261 591 657,00	101,19 %	-26 573 984,00	60,52 %
	- subvention compensatrice taxe foncière	3 200 543,00	3 200 543,00	100,00 %	0,00	0,09 %
	- subvention compensatrice taxe professionnelle	166 376 052,00	166 376 052,00	100,00 %	0,00	4,45 %
	- compensation taxe d'habitation	35 640 573,00	35 640 573,00	100,00 %	0,00	0,95 %
78	amortissements	67 218 723,48	67 218 723,48	100,00 %	0,00	1,80 %
79	produits exceptionnels	2 000,00	16 232,90	NS	-14 232,90	0,00 %
32	résultats antérieurs	9 316 278,45	9 402 134,12	100,92 %	-85 855,67	0,25 %
	totaux	3 683 264 001,91	3 737 130 877,15	101,46%	-53 866 875,24	100,00%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 3660,5 MF en augmentation de 3,84 % par rapport au compte administratif 1995.

Compte administratif 1996 - budget principal - recettes réelles de fonctionnement (hors amortissements et résultat antérieur en F) - tableau n° 5

Libellé	1995	Taux de répartition (%)	1996	Taux de répartition (%)	Taux de variation (%)
fiscalité directe	2 172,60	61,63	2 261,59	61,78	4,10
subventions compensatrices taxe foncière, taxe d'habitation, taxe professionnelle	216,96	6,16	205,22	5,61	- 5,41
taxe d'enlèvement des ordures ménagères	382,41	10,85	404,65	11,05	5,82
dotation globale de fonctionnement	530,93	15,06	541,59	14,80	2,13
dotation générale de décentralisation			0,66	0,02	n.s.
produits courants	222,09	6,30	246,79	6,74	11,12
total recettes réelles	3 524,99	100,00	3 660,51	100,00	3,84

La hausse de 135,5 MF des recettes réelles est due principalement aux facteurs suivants :

- la fiscalité directe

En 1996, le législateur a appliqué une majoration forfaitaire des bases de taxe foncière et de taxe d'habitation de 1 %, inférieure à l'inflation enregistrée, soit 1,9 %. La communauté urbaine de Lyon a, quant à elle, choisi de maintenir la pression fiscale avec une progression uniforme de taux de 1,2 %. Le produit encaissé au titre de la fiscalité locale atteint 2 261,6 MF, soit un dépassement de 26 MF par rapport à la prévision. Le produit fiscal comparé à 1995 progresse de 4,10 %, soit + 89 MF.

Le produit de la fiscalité directe représente en 1996 un peu moins de 62 % des recettes réelles de fonctionnement, pourcentage comparable à celui de 1995.

- les allocations compensatrices

D'un montant de 205,2 MF, les allocations compensatrices versées par l'Etat s'inscrivent en retrait sensible par rapport à 1995 : - 11,8 MF, soit - 5,4 %.

L'évolution est contrastée : les allocations relevant de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière sur les propriétés bâties (au titre de la transformation des dégrèvements totaux en exonérations) sont en progression de 6,4 % et atteignent 38,8 MF.

En revanche, les deux fractions les plus importantes des allocations compensatrices perçues au titre de la taxe professionnelle (réduction de la fraction imposable des salaires et abattement général de 16 % des bases), actualisées par application de l'indice prévisionnel d'ajustement des concours financiers de l'Etat, soit - 5,41 %, reculent à 158,4 MF (-9,1 MF).

L'allocation compensatrice perçue au titre de la réduction pour embauche et investissement n'est que de 7,9 MF, en recul de 5,1 MF par rapport à 1995 (- 39 %). Cela traduit la faiblesse du dynamisme économique pour le développement d'activités nouvelles en 1994, année de sortie de récession.

- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères atteint 404,7 MF, pour un produit voté de 402 MF. C'est la quatrième grande ressource de la Communauté, après la taxe professionnelle, la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle représente 11 % des recettes de fonctionnement de la Communauté urbaine.

Le produit de la taxe a progressé de 5,8 % par rapport à 1995. L'effet taux explique 38 % de la variation. Les autres facteurs explicatifs sont la majoration forfaitaire des bases de 1 % (17 % de la progression) et l'effet développement physique des bases (45 % de la progression).

- la dotation globale de fonctionnement

Le montant de la dotation globale de fonctionnement, allouée aux communautés urbaines, résulte de trois éléments de calcul :

. la dotation de base,

. la dotation de péréquation, qui prend en compte le potentiel fiscal par habitant,

. la garantie de progression minimale qui prévoit une évolution indexée sur la dotation globale de fonctionnement nationale.

Dans ce cadre, la progression enregistrée pour la communauté urbaine de Lyon est égale à 2,13 % pour un produit total de 541,6 MF.

- la dotation générale de décentralisation

Elle est très limitée et perçue pour les études nécessaires à l'établissement et à la mise en oeuvre de documents directeurs d'urbanisme (SDAU et POS). 0,662 MF a été encaissé sur l'exercice dont 0,287 MF au titre de 1994 et 0,375 MF pour 1995.

- les recettes non fiscales

Après un fléchissement sensible en 1995 (21 MF), les recettes courantes, réalisées à hauteur de 246,8 MF, enregistrent une augmentation de 24,8 MF.

a) les réfections de tranchées (48 MF)

Ce poste, à lui seul, connaît une croissance de 26,07 % avec une réalisation de 48,05 MF, soit 10 MF de plus qu'en 1995. Il s'agit du remboursement par des tiers (EDF, GDF, CGE, ...) de travaux réalisés à leur demande. En 1996, les recettes excèdent de 3,9 MF les dépenses correspondantes. Cet écart sera réaffecté en dépenses d'entretien en 1997.

b) la vente d'énergie et de chaleur (29,2 MF) et les autres recettes de propreté

La vente de chaleur à la société de chauffage urbain PRODITH et au laboratoire Aguettant représente, en 1996, 18,4 MF (en progression de 0,9 MF). La vente d'électricité à EDF-GDF pour 10,9 MF enregistre un recul de 1,1 MF par rapport à 1995.

Dans le cadre du soutien à la tonne triée, la société Eco-Emballages a versé, à la Communauté urbaine, 2,18 MF au titre du dernier trimestre 1995 et de l'année 1996.

La redevance d'accès aux déchèteries et aux centres d'enfouissement technique a rapporté 1,34 MF.

c) le centre d'échanges de Lyon-Perrache (17,88 MF)

Les recettes ordonnancées par celui-ci émanent principalement, d'une part, du remboursement des charges par Lyon Parc Auto, la ville de Lyon et le SYTRAL, soit 15,95 MF, d'autre part, des loyers des commerces pour 1,85 MF.

d) les autres redevances

La redevance d'occupation du domaine public par EDF représente 16,62 MF, celle des commerçants pour le parking du centre commercial de la Part-Dieu, 11 MF,

- SECTION D'INVESTISSEMENT -

- LES DEPENSES

A la fin de 1996, le taux de réalisation, tous mouvements confondus, est de 76,7 %, correspondant à 2 871,9 MF.

Les dépenses opérationnelles ressortent à 1 463,8 MF, soit 67,7 % des crédits ouverts (2 162,7 MF). Au compte administratif précédent, ces investissements atteignaient 2067,2 MF. L'inflexion constatée est principalement issue de la baisse constatée sur le tronçon nord du périphérique (près de 390 MF) et aux intempéries de novembre 1996.

Les mouvements financiers complètent ces résultats à hauteur de 1 408,1 MF. Hors les écritures relatives à la dette communautaire, ils comptabilisent notamment :

- la dotation aux amortissements des participations reçues (67,2 MF),
- les avances versées aux aménageurs pour les opérations d'urbanisme, de voirie et de développement social des quartiers (DSU) (34,9 MF),
- les mandats émis pour ordre dans le cadre de remises d'ouvrages ou d'intégrations de biens dans le patrimoine de la Communauté (446 MF). Ce montant exceptionnel se répartit ainsi :
 - . la remise à l'Etat de l'ensemble immobilier constituant la première tranche de l'université Jean Moulin à Lyon 8°, dans l'ancienne Manufacture des tabacs, soit 195,3 MF ; montant que l'on retrouve également en recettes d'investissement ;
 - . l'intégration de divers travaux effectués antérieurement par la Communauté comme la rénovation urbaine de la Part-Dieu à Lyon 3 ° (81,6 MF) et de réserves foncières acquises pour le tronçon nord du périphérique (TNP) (18,9 MF), soit une dépense globale de 208,8 MF ;
 - . l'immobilisation des frais d'études qui ont permis la construction d'équipements communautaires, soit 41,9 MF dont 27,6 MF pour le TNP.
- les participations aux budgets annexes. Pour les travaux d'eau et d'assainissement, elles s'élèvent à 1,12 MF et 20,2 MF. 49,96 MF constituent la subvention d'équilibre au budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe voté au budget supplémentaire 1996.

A la clôture de l'exercice 1996 du fait que les restes à réaliser ne sont pas constatés, les annulations de dépenses sont arrêtées à la somme de 870 MF dont 699 MF concernent des lignes de crédits pour l'investissement opérationnel.

- les dépenses d'investissement opérationnel (analyse détaillée) :

Toutes les actions en matière d'équipements d'intérêt communautaire ont pu aboutir pendant l'exercice écoulé (17,8 MF). Il s'agit de la réhabilitation de la chapelle Ampère à Lyon 2° (1,82 MF), de l'aide versée à la commune de Vaulx en Velin pour le planétarium (2,5 MF), de l'aménagement du stade de Gerland (7,5 MF) et des abords de la Cité internationale à Lyon 2° (6 MF).

L'effort d'investissement majeur de la Communauté s'est porté en 1996, sur la réalisation des opérations de déplacements urbains (477,6 MF).

165,3 MF ont été investis pour le tronçon nord du périphérique. Le percement du premier tube du tunnel sous Caluire et Cuire a été achevé en octobre 1996. La mise en service du tunnel de la Duchère dès le mois de mars 1997 a été rendu possible grâce aux travaux importants menés sur les divers échangeurs du projet (115 MF). Le raccordement de l'autoroute A6 au périphérique, le traitement des voiries intégrées au giratoire de la porte du Valvert (avenue Victor Hugo à Tassin la Demi Lune et avenue de Verdun à Ecully) ont été quelques uns des aménagements significatifs de cet exercice. Par ailleurs, 5 MF ont concerné l'acquisition de réserves foncières nécessaires à la poursuite du projet ; 2,81 MF le financement des protections phoniques des immeubles privés à Ecully et à Villeurbanne Croix-Luizet ; 2,61 MF le programme des fouilles archéologiques.

Les interventions pour l'amélioration de la voirie de proximité arrêtées avec les communes concernées ont représenté un investissement très significatif de 153,7 MF, qui aurait pu être encore plus élevé sans les intempéries de fin d'année.

Les participations de la Communauté à l'aménagement d'ouvrages départementaux ont permis de financer pour 31,5 MF des grandes voiries du programme mixte, des pistes cyclables, l'installation de protections phoniques. D'autres opérations significatives ont été menées en maîtrise d'ouvrage directe (48,2 MF). Il s'agit notamment :

- de la préparation du traitement de l'esplanade de Francfort et de la réalisation du giratoire de l'Europe-Villette à Lyon 3° (7,50 MF) ;
- de la requalification de la rue du Docteur Bouchut à Lyon 3° (4,12 MF) ;
- de l'aménagement d'un talus, route de Solaize (3,33 MF) ;
- de la poursuite du programme de mise en sécurité de l'avenue Leclerc à Lyon 7° (2,93 MF).

La pérennisation du patrimoine arboré dans l'agglomération s'est traduite par la plantation de 1 950 nouveaux sujets et le remplacement de 750 autres (7,27 MF).

En matière de régulation du trafic routier, douze carrefours à feux ont été installés pendant l'année 1996 (3,89 MF).

La création de douze nouvelles stations de taxis a été rendue possible pour 2,75 MF. Les fonctionnalités de ces équipements ont été sensiblement améliorées pour les usagers.

Autre point de la politique de déplacements urbains, les opérations du réseau intermédiaire de transports en commun font l'objet d'un financement total ou partiel du SYTRAL. La communauté a redéfini avec son partenaire un certain nombre d'aménagements, ce qui suppose un réajustement des crédits correspondants (en dépenses comme en recettes). Les travaux du site propre de Saint Priest (10,03 MF), de la place Grandclément à Villeurbanne (3,44 MF), du boulevard de la Cité internationale à Lyon 6° (4,97 MF) constituent les principaux mandatements de l'année.

Le taux de consommation des crédits pour la propreté n'atteint que 39,9 % des lignes ouvertes, soit 21,4 MF. La réorientation de certains projets d'aménagement (Saint Genis les Ollières), la poursuite d'études techniques avant le lancement d'investissements lourds (traitement des biogaz au centre d'enfouissement technique de Rillieux la Pape, définition de nouveaux sites d'accueil pour les futures déchèteries de l'agglomération), une procédure particulièrement longue pour l'attribution de certains marchés (réaménagement du CET de Genas par exemple) expliquent le faible niveau d'investissement 1996.

Toutefois, 15,28 MF ont été mobilisés pour le garage et les aires de lavage des poids lourds rue Krüger à Villeurbanne. 2,14 MF ont financé l'achat de silos à verre et multimatériaux pour la collecte sélective.

La dotation pour le plan de mise en valeur et de gestion de l'île de Miribel-Jonage (2,42 MF) et des berges, îles et îlons du Rhône (1,2 MF) constitue l'essentiel des réalisations en matière d'écologie.

Priorité de l'action communautaire, le logement et le développement social voient les dépenses en leur faveur s'organiser en plusieurs postes clairement identifiés :

- les participations au financement des charges foncières versées aux organismes de logement social. Ces surcoûts représentent une enveloppe de 5,85 MF (5,4 MF en 1995).

- le soutien à la réhabilitation du parc immobilier des offices communautaires d'HLM du Grand Lyon, de Saint Priest et de Villeurbanne (20,39 MF) ;

- le financement des opérations de prêt locatif aidé (PLA), des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et des programmes sociaux thématiques (PST) visant à favoriser les actions de requalification de logements privés à vocation sociale (11,19 MF) ;

- la réalisation de seize opérations de développement social des quartiers en maîtrise d'ouvrage communautaire (74,43 MF) avec versement de fonds de concours au profit des partenaires de la Communauté urbaine (8,57 MF). Certaines de ces opérations ont connu des avancées marquantes :

- . la réalisation de la place du marché de la Sauvegarde à la Duchère (8,3 MF),
- . la poursuite des écrans phoniques et des réaménagements paysagers induits à Bron-Parilly (7 MF),
- . l'achèvement de la 1ère phase de restructuration du quartier des Plantées à Meyzieu (14,8 MF),
- . l'achèvement de la restructuration du secteur Michelet à Rillieux La Pape (11 MF),
- . l'achèvement de la nouvelle place du marché des Minguettes à Vénissieux (8,5 MF).

L'action foncière est le deuxième poste de dépenses avec un investissement de 326,94 MF. Ce volume n'est pas totalement significatif. En effet, il ne recouvre pas l'ensemble de l'activité d'opérateur foncier de la Communauté urbaine car certaines acquisitions sont directement rattachées aux dépenses des déplacements urbains, du développement social ou de l'aménagement urbain. De plus, dans ce résultat sont comptabilisés les cessions gratuites et échanges de tènements, reventes et achats en annuités (79,29 MF) et les acquisitions au profit d'autres tiers, notamment les communes et les offices d'HLM, en nette diminution (44,40 MF contre 74,94 MF en 1995).

Le patrimoine foncier acquis pour la réalisation d'aménagements de voirie représente une dépense globale de 50,16 MF. Pour 1996, les principales interventions ont concerné :

- . l'axe nord-sud à Villeurbanne pour 4,45 MF,
- . le prolongement de l'avenue Félix Faure et de la rue Sébastien Gryphe à Lyon 7° pour 2,13 MF,
- . la voie nouvelle V 15 à Meyzieu pour 1,42 MF,
- . le boulevard périphérique de Saint Genis Laval pour 1,66 MF.

28,49 MF ont financé l'achat de tènements destinés à des opérations d'urbanisme, dont le pôle multi-modal de Vaise à Lyon 9° (3,84 MF).

Les réserves foncières représentent 123 MF. Elles sont majoritairement constituées sur les communes de Lyon, d'Oullins et de Villeurbanne et concernent également le secteur du logement social (3,27 MF).

L'investissement foncier concerne, enfin, pour une part moindre, l'acquisition de biens nécessaires au fonctionnement des services urbains (6 MF).

En matière d'aménagement urbain, les participations publiques aux bilans des ZAC constituent les 3/4 des crédits consommés soit 157 MF. La Communauté intervient dans ces zones en finançant les travaux primaires, les études et les acquisitions de terrains (34,23 MF). Les opérations les plus significatives ont été en 1996 :

. la ZAC "des Portes de la Guillotière" à Lyon 7°	28,94 MF
. la ZAC "Thiers" à Lyon 6°	27,90 MF
. la ZAC "des Pentes de la Croix Rousse" à Lyon 1er	21,65 MF
. la ZAC "du Centre-Ville" à Vaulx en velin	13,42 MF
. la ZAC "des Perches" à Saint Priest	12,35 MF
. le lotissement les Pivolles à Décines-Charpiu	10,91 MF

Les choix pour le développement de l'agglomération s'appuient sur le résultat d'études diverses d'urbanisme qui ont mobilisé 4,32 MF. La poursuite du programme des équipements publics des plans d'aménagement d'ensemble (PAE) représente un investissement de 5,41 MF.

Le plan de mandat priorise l'action pour le développement économique de l'agglomération. Dans cet esprit, la Communauté a versé à la ville de Lyon une dotation de 0,71 MF pour le parc d'activités artisanales à Lyon 2°.

Pendant l'année écoulée, certaines écritures de régularisation relatives aux espaces publics ont permis de solder les opérations du plan Presqu'île à Lyon 2° (26,73 MF). Il s'agit notamment de la régularisation des avances versées, à la SERL, pour le traitement de l'îlot de la Paix (13,93 MF) et de la place des Terreaux à Lyon 1° (4,04 MF), et, à Lyon Parc Auto., pour les accès au parc de stationnement aménagé sous la place Antonin Poncet à Lyon 2° (1,52 MF).

D'autres dépenses d'espaces publics ont été réalisées sur les communes de Villeurbanne (2,59 MF), de Marcy l'Etoile (1,81 MF), d'Oullins (0,72 MF), de Décines Charpiu (0,61 MF), de Feyzin (0,46 MF) et de Saint Genis les Ollières (0,49 MF).

L'acquisition et les travaux de mise en sécurité du bâtiment quai Pierre Size à Lyon 9°, prévu pour l'installation future du musée des sapeurs-pompiers (9,13 MF) figurent dans les crédits consommés par la direction de l'incendie (20,67 MF). Ils comptabilisent également l'extension du patrimoine et la remise à niveau des équipements (réseaux hydrauliques, réseau radio).

En matière scolaire, la Communauté intervient principalement dans le cadre du programme départemental pour la construction des collèges neufs (11,03 MF).

Elle exécute également des dépenses de maintenance sur l'ensemble des bâtiments communautaires. Pour l'exercice 1996, les crédits ont été mobilisés ainsi :

- l'hôtel de Communauté : 13,71 MF,
- les aménagements des bureaux du centre Liberté-Péri (CLIP) : 5,33 MF,
- la requalification du centre d'échanges de Lyon-Perrache : 9,35 MF,
- la maintenance du patrimoine de l'incendie : 14,53 MF,
- les dépôts de la direction de la logistique et des bâtiments, de la voirie et de la propreté ainsi que le laboratoire d'essais : 14,07 MF,
- la réparation des équipements et l'achat de matériels techniques pour l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lyon-sud : 4,79 MF.

Les travaux dans les bâtiments scolaires, notamment les gymnases encore à la charge de notre collectivité, sont résiduels (3,84 MF). Une clairière bouddhiste et un local commercial ont été aménagés dans le cimetière communautaire de Bron : ces ouvrages ainsi que ceux réalisés à Rillieux-la-Pape (6,66 MF) seront mis à disposition du concessionnaire, la Compagnie de services et d'environnement (CISE).

Parallèlement, un recensement du patrimoine privé a été dressé par les services et a permis d'élaborer un programme de démolitions qui doit répondre aux impératifs de sécurité. Les dépenses afférentes (5,93 MF) ont permis notamment les démolitions de la grande rue de Saint-Clair à Caluire et Cuire après l'effondrement d'un immeuble en juillet dernier.

Les investissements pour la remise à niveau des ouvrages d'art (ponts, passerelles, murs de soutènement) (7,75 MF), le renouvellement du parc informatique et de logiciels (36,6 MF) sont sensiblement identiques à 1995 (8,33 MF et 31,27 MF). Toutefois, la mise en oeuvre spécifique des chantiers de réfection des ponts et passerelles (maintien du trafic fluvial, préservation de l'environnement, ...) peut en partie expliquer une consommation faible des crédits ouverts sur ce poste (34,2 %).

- Les mouvements financiers :

Ceux-ci constituent 49 % des dépenses réalisées (1 408 MF). Outre les écritures d'ordre (amortissements, avances, intégrations comptables, remises d'ouvrages, participations aux budgets annexes, soit 618,9 MF), ils constatent aussi :

- le remboursement de la dette à long terme en capital (470,58 MF) et de l'emprunt de préfinancement du FCTVA (270 MF) ;
- le reversement de la part d'un huitième de la taxe locale d'équipement (TLE) aux communes (7,01 MF) ;
- le reversement du FCTVA au département du Rhône pour le TNP (7,31 MF) et le réseau radio de la direction incendie et secours (0,66 MF) ;
- la participation à l'augmentation du capital de la SAIEM de Vaulx en Velin (1,56 MF) ;
- l'avance remboursable versée à CIBEVIAl pour la mise en conformité des effluents des abattoirs (1,4 MF).

- Compte administratif 1996 - budget principal - dépenses d'investissement par domaine d'intervention (en F) - tableau n° 6 -

Libellé	Prévu 1996	Réalisé 1996	Taux de réalisation (%)	Annulations
équipements structurants	17 820 567,00	17 820 567,00	100,0 %	0,00
déplacements urbains	669 267 568,28	477 648 943,35	71,4 %	191 618 624,93
dont tronçon nord du périphérique	199 578 266,57	165 283 293,77	82,8 %	34 294 972,80
dont autres voiries individualisées	149 818 362,01	79 748 282,23	53,2 %	70 070 079,78
dont voirie de proximité	177 150 080,77	153 698 789,62	86,8 %	23 451 291,15
dont réseau intermédiaire	56 011 708,19	27 229 885,02	48,6 %	28 781 823,17
dont autres déplacements urbains	86 709 150,74	51 688 692,71	59,6 %	35 020 458,03
écologie urbaine	66 227 696,86	29 574 324,41	44,7 %	36 653 372,45
dont propreté - déchets	53 507 305,86	21 360 402,04	39,9 %	32 146 903,82
dont mission écologie	12 720 391,00	8 213 922,37	64,6 %	4 506 468,63
logement et développement social	211 263 655,58	120 552 528,84	57,1 %	90 711 126,74
dont habitat	76 007 572,36	37 439 764,60	49,3 %	38 567 807,76
dont développement social urbain.	135 256 083,22	83 112 764,24	61,4 %	52 143 318,98
investissement foncier	497 385 917,71	326 935 943,31	65,7 %	170 449 974,40
dont cessions gratuites et avances	148 620 588,63	44 396 829,12	29,9 %	104 223 759,51
dont réserves foncières	157 830 486,41	123 382 503,35	78,2 %	34 447 983,06
dont terrains pour opérations voirie et urbanisme	108 235 621,14	78 651 720,76	72,7 %	29 583 900,38
opérations d'aménagement urbain	289 634 897,11	209 945 108,92	72,5 %	79 689 788,19
dont participations d'équilibre aux bilans de ZAC	161 760 387,24	156 988 856,70	97,1 %	4 771 530,54
aménagements d'espaces publics	61 422 536,68	40 963 752,59	66,7 %	20 458 784,09
incendie	25 206 858,71	20 671 262,82	82,0 %	4 535 595,89
scolaire	21 225 299,16	13 177 243,45	62,1 %	8 048 055,71
maintenance et renouvellement	303 271 406,65	206 542 808,39	68,1 %	96 728 598,26
dont bâtiments	135 050 641,01	98 193 265,01	72,7 %	36 857 376,00
dont informatique	52 028 160,36	36 602 901,35	70,4 %	15 425 259,01
dont ouvrages d'art	22 676 211,30	7 747 626,82	34,2 %	14 928 584,48
dont divers mobiliers et matériels	23 481 306,45	17 513 928,72	74,6 %	5 967 377,73
dont véhicules	70 035 087,53	46 485 086,49	66,4 %	23 550 001,04

sous-total dépenses opérationnelles	2 162 726 403,74	1 463 832 483,08	67,7 %	698 893 920,66
mouvements financiers	1 579 281 259,28	1 408 086 247,49	89,2 %	171 195 011,79
dont amortissement dette à long terme	484 663 682,58	470 583 548,23	97,1 %	14 080 134,35
dont remboursement préfinancement FCTVA	270 000 000,00	270 000 000,00	100,0 %	0,00
dont avances (hors gestion dette & TNP)	66 052 717,92	34 876 253,89	52,8 %	31 176 464,03
dont remises d'ouvrages et intégrations patrimoniales	446 147 132,99	446 147 132,99	100,0 %	0,00
total général	3 742 007 663,02	2 871 918 730,57	76,7 %	870 088 932,45

- LES RECETTES

Les recettes d'investissement sont réalisées à hauteur de 2771,6 MF, soit 72,6 % des crédits ouverts (3 816,3 MF).

Par rapport à 1995, l'émission des titres de recettes a diminué globalement de 598 MF dont 176 MF sur l'investissement opérationnel.

La diminution des dépenses enregistrées dans les domaines opérationnels, soit 1 464 MF pour 2 067 MF du compte administratif précédent, a concouru à limiter le recours à l'emprunt. Hors les écritures pour réaménagement de la dette, 203,5 MF d'emprunts nouveaux seulement ont été nécessaires contre 536,6 MF pour 1995.

A la clôture de l'exercice, le montant des annulations de recettes atteint 1 044,7 MF. Les mouvements financiers pèsent pour 820 MF dont 722 MF au titre de l'emprunt à long terme. Il va de soi qu'une importante partie de ces crédits sera réouverte au budget supplémentaire.

- les subventions

Elles représentent 120 MF. L'Etat apporte son concours essentiellement pour les opérations de DSU. (20,96 MF). En 1996, il a particulièrement soutenu le développement du quartier de Parilly à Bron (5,82 MF) et diverses actions dans la commune de Vénissieux (4,17 MF).

La région Rhône-Alpes intervient également pour le développement social (5,24 MF), la réalisation du parc des Hauteurs à Lyon 5° (0,51 MF), la construction de la déchèterie de Lyon 7° (0,20 MF). Ce programme reçoit 0,21 MF du Conseil général. Par ailleurs, la déchèterie de Vénissieux est financée pour 1,01 MF par la Commune.

La société Eco-Emballages poursuit son aide pour le programme de la collecte sélective lancé partiellement sur l'agglomération. Elle finance 4,56 MF des investissements réalisés.

On notera également que les mouvements d'ordre relatifs aux opérations foncières sont comptabilisés sur le compte "dotation de base" pour 84,6 MF et figurent dans le montant des recettes de l'investissement foncier (298 MF).

- les participations

. les participations reçues du département du Rhône pour le TNP ont fortement diminué : 76,9 MF contre 224,3 MF sur 1995. Celles-ci suivent l'évolution des dépenses correspondantes depuis deux ans.

. les financements provenant du SYTRAL avec l'achèvement de chantiers importants du réseau intermédiaire de transports en commun comme le site de Laurent Bonnevey à Villeurbanne ou de la Cité internationale à Lyon 6° ont été de 21 MF.

. les participations communales (11,7 MF) financent en 1996 :

* le développement des quartiers de Décines Charpieu (1,25 MF), de Fontaines sur Saône (0,35 MF), de Lyon 9° (0,45 MF), de Meyzieu (3,70 MF), de Rillieux la Pape (1,38 MF), de Saint Fons (0,70 MF), de Saint Priest (0,04 MF), de Vénissieux (2,58 MF) ;

* des aménagements de voirie et de sites propres pour les transports en commun (1,11 MF) ;

* la requalification de places publiques (0,18 MF). Ces fonds complètent les recettes encaissées pour la réalisation de travaux faits pour leur compte, par délégation de maîtrise d'ouvrage pour l'éclairage public, le mobilier urbain, les plantations d'espaces verts soit 4,69 MF ;

. les participations des tiers (27,20 MF) : il s'agit principalement de participations des aménageurs, d'excédents constatés au bilan des opérations d'urbanisme (25,2 MF).

- les produits financiers

Ils comprennent la taxe locale de l'équipement (41 MF), les amendes de police (42,9 MF), le reliquat de la dotation globale d'équipement (DGE) perçue au titre du dernier trimestre 1995 (15,6 MF), le FCTVA calculé sur le montant des dépenses éligibles de 1994 (203 MF).

- les recettes foncières

La cession de l'ensemble Grange Rouge à Lyon 8° à l'OPAC du Grand Lyon pour 90 MF rend très significatif le produit des ventes foncières liées au patrimoine privé de la Communauté (174 MF). Il faut également y ajouter le montant des recettes pour les acquisitions effectuées pour le compte des communes, soit 44,75 MF y compris les mouvements d'ordre.

- les mouvements financiers

Avec 2 259,8 MF, ils constituent 81,5 % des recettes globales encaissées en investissement.

On retrouve la contrepartie des écritures de dépenses constatant l'intégration de biens et la remise d'ouvrages. 257 MF ont également été réalisés pour régulariser des avances versées par la Communauté au SYTRAL entre 1978 et 1981. La réémission d'un mandat en section de fonctionnement a été simultanément effectuée, pour le même montant, sur un compte de subvention. Ce mouvement a entraîné une diminution du prélèvement 1996 qui s'affichait à 242 MF à la clôture de l'exercice budgétaire (446 MF en 1995).

Les amortissements de 352,9 MF portent l'autofinancement brut à 595 MF. Ils financent 40,6 % des mandatements pour l'investissement opérationnel de 1996.

Les principales ressources financières externes restent cependant :

- l'emprunt à long terme réalisé sur le programme 1995 (200 MF) et 1993 (3,50 MF),

- l'encaissement d'un emprunt à court terme préfinançant le FCTVA de l'exercice pour 270 MF.

- Compte administratif 1996 - budget principal - recettes d'investissement par domaine d'intervention (en F) - tableau n° 7 -

Libellé	Prévu 1996	Réalisé 1996	Taux de réalisation (%)	Annulations
déplacements urbains	195 312 777,09	113 083 729,97	57,9 %	82 229 047,12
tronçon nord du périphérique	105 876 985,81	69 195 867,08	65,4 %	36 681 118,73
autres voiries individualisées	22 993 978,80	17 375 196,98	75,6 %	5 618 781,82
voirie de proximité	3 384 459,86	1 583 662,62	46,8 %	1 800 797,24
réseau intermédiaire	41 162 581,33	16 370 019,27	39,8 %	24 792 562,06
autres déplacements urbains	21 894 771,29	8 558 984,02	39,1 %	13 335 787,27
écologie urbaine	9 848 319,00	10 161 631,36	103,2 %	-313 312,36
propreté - déchets	6 848 319,00	7 161 631,36	104,6 %	-313 312,36
mission écologie	3 000 000,00	3 000 000,00	100,0 %	0,00
logement et développement social	54 263 528,04	38 439 207,86	70,8 %	15 824 320,18
habitat	1 023 079,00	1 023 079,00	100,0 %	0,00
développement social urbain	53 240 449,04	37 416 128,86	70,3 %	15 824 320,18
investissement foncier	400 383 087,55	297 712 143,23	74,4 %	102 670 944,32
dont cessions gratuites et avances	150 183 600,11	44 756 025,01	29,8 %	105 427 575,10
dont réserves foncières	45 306 390,00	45 306 390,00	100,0 %	0,00
dont terrains pour opérations voirie et urbanisme	36 936 992,96	36 652 565,61	99,2 %	284 427,35
opérations d'aménagement urbain	46 677 392,47	33 390 811,59	71,5 %	13 286 580,88
aménagement espaces publics	11 103 127,10	5 719 325,10	51,5 %	5 383 802,00
incendie	9 930 998,62	8 954 020,93	90,2 %	976 977,69
scolaire	2 375 404,49	910 936,56	38,3 %	1 464 467,93
maintenance et renouvellement	6 587 138,10	3 387 748,73	51,4 %	3 199 389,37
bâtiments	5 852 577,05	2 153 026,68	36,8 %	3 699 550,37
informatique	62 760,24	108 398,24	172,7 %	-45 638,00
divers mobiliers et matériels	30 000,00	6 683,00	22,3 %	23 317,00
véhicules	641 800,81	1 119 640,81	174,5 %	-477 840,00
sous-total recettes opérationnelles	736 481 772,46	511 759 555,33	69,5 %	224 722 217,13
mouvements financiers	3 079 786 350,84	2 259 821 495,89	73,4 %	819 964 854,95
dont encaissement dette à long terme	926 098 347,21	203 498 347,21	22,0 %	722 600 000,00

(hors réaménagement dette)				
dont encaissement préfinancement FCTVA	270 000 000,00	270 000 000,00	100,0 %	0,00
dont avances (hors dette, TNP, mouvements pour intégration)	106 536 403,93	58 643 704,07	55,0 %	47 892 699,86
dont remises d'ouvrages et intégrations patrimoniales	703 715 531,49	703 715 531,49	100,0 %	0,00
total général	3 816 268 123,30	2 771 581 051,22	72,6 %	1 044 687 072,08

B - Propose de donner acte de la présentation du compte administratif 1996 du budget principal, de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion pour les reports à nouveau, le résultat de l'exercice, les données du bilan d'entrée et de sortie, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Vu ledit compte administratif 1996 du budget principal ;

Vu la délibération du précédent conseil en date du 22 mai 1995 ;

Vu la convention passée avec l'association COFIL le 4 juin 1996 ;

Oùï l'avis de sa commission finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Donne acte de la présentation du compte administratif 1996 du budget principal.

2° - Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion pour les reports à nouveau, le résultat de l'exercice, les données du bilan d'entrée et de sortie, les débits et les crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3° - Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,